

Colloque sous la responsabilité scientifique de **Bruno SIAU**  
Maitre de conférences, Université de Montpellier

Laboratoire Innovation Communication et Marché (LICeM)  
<https://licem.umontpellier.fr/>

Master Droit rural et des entreprises agricoles

Master Droit de l'Alimentation et de l'Agroécologie

Colloque accessible en visioconférence



Programme

# ALIMENTATION ET NUMÉRIQUE

COLLOQUE

10 avril 2026

Faculté de Droit et de Science politique  
Amphi Paul Valéry (1.1.C)



UNIVERSITÉ DE  
MONTPELLIER



Laboratoire Innovation, Communication et Marché



9H00 - Accueil

### ■ Ouverture du colloque

**Philippe AUGÉ**, Président de l'Université de Montpellier

**Guylain CLAMOUR**, Doyen de la Faculté de Droit et de Science politique

9H30

### ■ Introduction

**Bruno SIAU**, Maître de conférences, Université de Montpellier

## I. PRODUIRE

10H00

### ■ Les outils et contraintes numériques des agriculteurs

**Elora DUMAS-GINESTE**, chargée de mission numérique

**Christophe AUVERGNE**, conseiller agro-équipement et numérique

10H30

### ■ La traçabilité numérisée, l'exemple québécois

**Marie-Claude DESJARDINS**, Professeur, Université de Sherbrooke (Canada)

11H00 - Pause

11H30

### ■ Le Partage des données et la Politique Agricole Commune

**Christophe MAUBERNARD**, Professeur, Université de Montpellier

## II. TRANSFORMER

12H00

### ■ Les clauses relatives à la numérisation des contrats de distribution alimentaire

**Nicolas GENTY**, Avocat au Barreau de Paris, Cabinet Loi & Stratégie

12H30 - Déjeuner / Pause

14H30 – reprise des travaux

## III. DISTRIBUER

14H30

### ■ La communication digitale sur les denrées alimentaires

**Julie JOSEPH**, Responsable déontologie, Autorité de régulation professionnelle de la publicité

15H00

### ■ L'information dématérialisée du consommateur

**Malo DEPINCÉ**, Professeur, Université de Montpellier

16H00 - Pause

16H00

### ■ La facturation dématérialisée

**Ruben KLEIN**, Avocat au Barreau de Paris, Cabinet Rheovatis

16H30

### ■ Rapport

**Olivier TOMA**, Président de l'Agence Primum non nocere